# Règlement intérieur Théâtre

#### 1. Le Théâtre

- Aide à l'épanouissement des enfants par l'imagination, la gestion des émotions.
- Initiation à partir de 7 ans

## 2. Horaires et pratique

- Les cours de déroulent à
- de 18h à 19h.
- Par souci de la discipline interne du club, les parents sont avisés, par le présent règlement, que leurs enfants ne sont pris en charge (responsabilité technique et civile) que dans le cadre strict des horaires définis. En dehors de ces horaires, le professeur ne pourra être tenu pour responsable des incidents ou accidents qui pourraient survenir.

### 3. L'enseignement

• L'enseignement du théâtre est placé sous la responsabilité du professeur.

#### 4. Les pratiquants

- Ne sont admis à suivre les entrainements, au sein du club, que les enfants inscrits et à jour de leur cotisation pour l'année en cours. Après le tout pratiquant n'étant pas à jour de ses cotisations se verra refuser l'accès aux cours.
- Tout manquement à la politesse, désobéissance envers la responsable de la section, et tout comportement tendant à créer le désordre et l'indiscipline durant les cours seront sanctionnés d'un avertissement. En cas de récidive, l'exclusion sera prononcée par le Bureau Directeur. La cotisation ne sera pas remboursée.

# 5. Les parents

- Aucun parent n'est autorisé à assister aux cours.
- En revanche, ils sont conviés à assister aux évènements, afin de pouvoir apprécier les progrès réalisés par leurs enfants.

- les parents doivent présenter leurs enfants pour l'heure du début du cours 18h et venir les chercher à la fin 19h. Avertir le professeur si quelqu'un d'autre que le parent doit récupérer l'enfant en précisant le nom de la personne autorisée.
- En cas d'absence de l'enfant les parents sont tenus d'avertir le professeur.
- Ils doivent avoir pris connaissance du présent règlement avant toute inscription.

#### 6. Protocole sanitaire COVID

- Le professeur veillera à ce que les enfants se lavent les mains dès leur entrée dans la salle .
- Le protocole pour le passage aux toilettes est : lavage des mains avant de passer aux toilettes et lavage après.
- La salle devra être aérée pendant l'activité.
- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.
- Une distance d'un mètre devra être respectée entre les enfants pendants le cours.
- Tout enfant présentant de la fièvre ou toux ne pourra pas être accepté au cours.

Merci, par avance, de votre compréhension et votre engagement vis à vis de l'aisance corporelle.

La bonne marche du club au service de votre enfant en dépend.

